



**Pour la petite enfance  
au Nouveau-Brunswick,  
la langue  
n'est pas seulement  
une affaire de  
grimaces !**

[www.aefnb.ca](http://www.aefnb.ca)



L'Association des enseignantes  
et des enseignants francophones  
du Nouveau-Brunswick

## SAIS-TU TENIR TA LANGUE ?

### As-tu appris les bonnes nouvelles ?

... le gouvernement du Nouveau-Brunswick a récemment jumelé le secteur de la petite enfance (autrefois sous la responsabilité du ministère du Développement social) et le ministère de l'Éducation (responsable de nos écoles primaires et secondaires). De l'avis de plusieurs intervenants dans le milieu de la petite enfance, **ceci est une très bonne nouvelle** ! Cela ouvre plusieurs possibilités afin de mieux coordonner les services offerts à nos tout-petits et assurer une meilleure intégration de tous les efforts déployés durant les premières années de leur vie.

... « l'avenir de nos enfants et de notre province dépend de notre capacité à bien préparer nos enfants à l'école et à la vie. » Cette affirmation est tirée de la stratégie décennale 2008-2018 pour la petite enfance au Nouveau-Brunswick intitulée *Être prêt pour la réussite*. Dans ce document, on ajoute qu' « **axer les dépenses publiques sur les jeunes enfants fournit un rendement qui surclasse n'importe quel autre type d'investissement en capital humain** ».

### Ce n'est pas une rumeur, la nouvelle loi est controversée...



... la toute nouvelle *Loi sur les garderies éducatives au Nouveau-Brunswick* (avril 2010) suscite beaucoup d'inquiétudes... « Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, cette loi prévoit la possibilité de garderies éducatives bilingues agréées dans une province qui a pourtant été à l'avant-garde de la dualité en matière d'éducation primaire et secondaire », défend M<sup>e</sup> Serge Rousselle, professeur de droit et constitutionnaliste. Il ajoute que « (...) **nulle part dans la nouvelle Loi sur les garderies éducatives ne prévoit-on des dispositions visant à protéger un espace homogène francophone** comme l'entend la Cour suprême (...)».

... les mises en garde entourant la nouvelle *Loi sur les garderies éducatives* fusent de toutes parts. Marianne Cormier, professeure d'éducation (Université de Moncton), renchérit : « **L'absence de toute précision quant aux besoins de services et d'espaces francophones distincts risque de créer des espaces bilingues et assimilateurs.** » Le chroniqueur Claude LeBouthillier (L'Acadie Nouvelle) conclut pour sa part que « **l'implantation de garderies bilingues ne peut donc que contribuer à notre propre déclin** ».

### **Les pistes de solution ne resteront pas secrètes longtemps !**

... « Nul défi n'est plus pressant ou plus prioritaire que celui de hausser les taux de transmission du français langue maternelle aux enfants. Il n'est pas nécessaire de faire des calculs sophistiqués pour faire apparaître à la conscience les conséquences désastreuses de l'inaction en la matière », insiste le chercheur Rodrigue Landry de l'Université de Moncton. « **À mon avis, l'État accomplirait une action positive s'il reconnaissait l'existence de la dualité institutionnelle en matière de petite enfance.** »

... pour les enfants en situation minoritaire, « **l'éducation préscolaire apparaît comme un des moyens les plus susceptibles d'assurer une équivalence de leurs résultats scolaires avec la majorité** ». Cette conclusion s'appuie sur une étude d'envergure réalisée pour le compte de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

... pour l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), il est clair que « les services d'accueil et d'éducation à la petite enfance, en contribuant à mieux préparer les enfants à l'école, constituent **l'une des principales réponses au problème de leur taux de succès plus faible.** Si l'on favorise chez eux une plus grande maîtrise de la langue et le développement de leur identité culturelle, ils seront davantage en mesure de bien profiter des apprentissages scolaires futurs. »



## **DONNES-TU TA LANGUE AU CHAT ?**

**Devine quel est le premier enjeu clé identifié dans le rapport de la Commission sur l'école francophone au Nouveau-Brunswick présenté par Gino LeBlanc en 2009 ?**

**« La dualité dans les structures, les politiques et la gestion et une mise en œuvre accélérée des services à la petite enfance en français pour la communauté acadienne et francophone. »**

Le commissaire Gino LeBlanc signale qu' « intervenir dans le domaine de la petite enfance, c'est s'attaquer en amont au problème de l'assimilation et permettre une intervention précoce en ce qui concerne les apprentissages, les problèmes de développement et la construction identitaire de nos jeunes et de leurs parents (...).

Cet axe d'intervention en petite enfance a été souligné dans chaque coin de la province et constitue réellement une des priorités urgentes sur l'ensemble du territoire. (...) Tout le secteur francophone de la petite enfance (...) doit être rattaché au milieu scolaire et financé par des fonds publics. (...) La création de cet espace homogène francophone est sans doute l'une des priorités les plus pressantes. »



**Devine quel est l'un des meilleurs moyens pour assurer la survie de la communauté acadienne et francophone ?**

**« Des services en français aux jeunes enfants ! »**

C'est ce qu'affirment en 2004 les chercheurs de l'Université d'Ottawa Anne Gilbert et Joseph Yvon Thériault, qui ajoutent que « l'éducation préscolaire serait un des facteurs premiers du maintien et de l'épanouissement des communautés francophones, et on devrait mettre en place toutes les mesures nécessaires pour la développer ».



**Devine à quel âge un enfant possède déjà la moitié de ses capacités intellectuelles ?**

« En général, un enfant de quatre ans possède déjà la moitié de ses capacités intellectuelles. »

C'est ce qu'affirme la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick qui encourage les parents et les grands-parents à participer activement à l'éveil intellectuel, ludique et affectif des enfants dès leur tout jeune âge.

**Pourquoi l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB) nous rappelle-t-elle l'urgence d'agir ?**

« Pour l'AFPNB, la dualité en petite enfance, c'est une priorité urgente pour notre communauté. Attendre, c'est risquer de perdre une partie de nos francophones avant même leur entrée à l'école. Nous ne pouvons nous le permettre. »



## TOURNE TA LANGUE SEPT FOIS AVANT DE PARLER...

Avant de se prononcer sur les services à la petite enfance dans notre province, il importe de bien réfléchir et d'analyser la situation dans son ensemble... Voici quelques faits :



- Selon l'Internationale de l'Éducation (qui représente 30 millions d'enseignantes et enseignants, travailleuses et travailleurs de l'éducation à travers le monde), « la période de la petite enfance représente la phase la plus importante dans le développement de l'être humain ».
  - Les services de garde de la petite enfance existants dans notre province sont en grande majorité le résultat d'efforts du secteur privé.
  - Plus de la moitié des familles francophones habitent des régions rurales et sont fortement privées de services spécialisés en petite enfance dans leur langue.
- 
- Le personnel travaillant dans les services de garde souhaite recevoir une formation plus adéquate pour assurer son rôle si important de francisation et de construction identitaire.
  - Des recherches nous manquent pour connaître à fond l'état des services à la petite enfance au niveau de la province et les besoins à cet égard.
  - Les services de garde de la petite enfance au Nouveau-Brunswick sont insuffisants, mal connus des parents et vulnérables sur le plan financier.

## AS-TU LA LANGUE DANS TA POCHE ?



Le **jardinier** dirait peut-être :  
« On commence à prendre soin des nouvelles semences bien avant que les premières pousses apparaissent ! Attendons-nous, au Nouveau-Brunswick, que nos enfants se pointent dans nos écoles avant de leur fournir un environnement propice à leur développement ? »



L'**entraîneuse au hockey** lancerait ceci : « Il faut parfois savoir revenir à la base. Une bonne performance au hockey, ça commence par une patinoire de qualité. J'ai parfois l'impression que c'est la même chose avec l'éducation de nos enfants : l'école a beau leur offrir les plus beaux patins et des bâtons solides, mais si on n'a pas préparé la glace avant leur arrivée à l'école, les chances sont grandes que nos enfants patinent sur la bottine pour le restant de leur vie ! »



Le **mécanicien** affirmerait sans doute : « Une auto ne démarre pas seulement en mettant la clé dedans ! Du plein d'essence à la mise au point, il y a une foule de préparatifs pour s'assurer que le moteur tourne au moment voulu. Alors pourquoi attendre les premiers jours d'école de mon enfant pour le préparer à un meilleur départ ? Pour l'accompagner, j'ai besoin d'avoir accès aux meilleurs outils dès sa naissance ! »

La **pianiste** non plus n'a pas la langue dans sa poche :  
« C'est vrai, je peux jouer quelques-unes des plus grandes mélodies avec beaucoup de virtuosité... Mais encore faut-il qu'on me propose de jouer sur un instrument bien accordé ! Bien jouer du piano, c'est un travail d'équipe, et ça commence avec l'accordeur ! Qui, au Nouveau-Brunswick, fait équipe avec moi pour que mes enfants soient au même diapason que leurs amis au moment d'entrer à l'école ? »



**Et toi, que dirais-tu ?**

## DES EXPRESSIONS SUR LE BOUT DE NOTRE LANGUE...

La **petite enfance** correspond, pour l'UNESCO, « à la période qui va de la naissance à l'âge de 8 ans. Ces années de remarquable développement du cerveau jettent les bases de l'apprentissage futur. » Dans le contexte de nos enjeux provinciaux, l'expression est plus souvent utilisée pour parler des enfants avant la rentrée scolaire.



Une **garderie homogène** c'est, chez les francophones, une garderie qui offre le meilleur environnement possible pour permettre aux enfants de construire leur identité en français. En milieu éducatif minoritaire, la protection d'un espace homogène est primordiale.

La **dualité institutionnelle** au sein de la petite enfance, c'est prolonger dans les services spécialisés et de garderies la gestion autonome qui existe déjà dans le système scolaire public au Nouveau-Brunswick depuis 1974.

Une **famille exogame**, c'est une famille dont les parents parlent une langue maternelle différente (ex. papa anglophone, maman francophone).

Un **enfant de parents ayants droit**, au Nouveau-Brunswick, c'est un enfant dont les parents, selon l'article 23 de la Charte des droits et libertés, ont le droit de le faire instruire dans une école de langue française. En 2006, environ un enfant sur cinq admissibles à l'école primaire et secondaire francophone se retrouvait dans des écoles anglophones.



AEFNB

acelf

ASSOCIATION CANADIENNE  
D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE



afpnb

Association francophone  
des parents du Nouveau-Brunswick



SANB

Société de l'Académie du Nouveau-Brunswick



Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants  
Canadian Teachers' Federation